

Janvier 2020

Commission Vérité et Réconciliation  
Q.Kabondo, avenue du 13 octobre, n°16

Téléphone : +257 22 27 91 69  
Website: www.cvr.bi



## Faites connaissance avec la Commission Vérité et Réconciliation du Burundi

La Vérité au service de la Réconciliation

N°5

Ils ont dit, lors du lancement des travaux d'exhumation des restes humains de la Ruvubu...

**Mbarushimana Calinie**, Gouverneur de la Province Karusi : « Ce site de la Ruvubu est un lieu de triste mémoire qui a vu l'ensevelissement en 1972 des citoyens provenant non seulement de ma province, mais aussi des contrées lointaines comme Muyinga et Ngozi ».

**Manirambona Venant**, Gouverneur de la province de Gitega : « La CVR mérite de la part du gouvernement un appui substantiel pour ce site de la Ruvubu car celui-ci contient des milliers de victimes que la Commission ne saurait excaver en si peu de temps ».

**Amb. Ndayicariye Pierre Claver**, Président de la CVR : « Grâce aux témoignages des citoyens, il y a plus de 14 fosses communes qui ont été enregistrées à cet endroit. La CVR en a confirmé et vérifié 7 dont les ossements ont été vus. Plus de 7.000 Burundais ont été jetés dans ces fosses communes situées tout près de la rivière Ruvubu, sur la colline Bukirasazi, commune Shombo de la province Karusi ».

Les violences massives commises en 1972 ont affecté tout le Burundi à divers degrés.

Dans la plupart des cas, ces massacres avaient le même modus operandi : des listes des personnes à tuer, leur rassemblement, l'acheminement vers les prisons puis les assassinats. Plusieurs victimes furent jetées dans des fosses communes.

Des véhicules militaires, des camions de particuliers réquisitionnés par les administratifs, ou parfois des véhicules même de victimes préalablement exécutées, étaient utilisés dans le transport des personnes arrêtées.

A bord de ces camions, les « passagers » subissaient des tortures les plus atroces parfois jusqu'à la mort.



Les membres du Bureau de la CVR sur le site de Bukirasazi, zone Nyabibuye, Commune Shamba, Province Karusi

La Commission Vérité Réconciliation a débuté le 27/01/2020 les travaux d'exhumation des ossements humains des personnes massacrées en 1972 à ce site, située dans la vallée de la Ruvubu, près du pont de la RN12 qui relie les provinces de Gitega et Karusi.

Ces fosses communes font face au barrage hydroélectrique construit sur l'embouchure de la rivière Ruvyironza, avant la montée vers le Séminaire de Mugera.

Ce modus operandi semble avoir été utilisé pour le cas des fosses communes qui se trouvent sur la colline Bukirasazi de la Commune Shombo en province de Karusi.

Localisées dans un milieu non habité, il est apparu que les victimes ne sont pas du coin. Les témoins interrogés par la Commission Vérité et Réconciliation l'attestent même.



Des voyageurs en véhicules arrêtent volontairement leurs véhicules pour venir voir les restes humains excavés. Dans la contrée, les conversations tournent autour de ce drame survenu en mai-juin 1972.

### LANCEMENT OFFICIEL DES TRAVAUX DE LA CVR SUR LE SITE DE LA RUVUBU

#### Dans ce numéro :

- Témoignages des personnes ressources 2
- Informations obtenues par la CVR sur les fosses communes de la Ruvubu 3
- Visite des Sénateurs au site aux fosses communes de la Ruvubu 4

Les travaux d'exhumation des fosses communes ont débuté par une prière œcuménique, en présence de hauts dignitaires du pays : députés, membre du gouvernement, gouverneurs de province, administrateurs communaux, ambassadeurs burundais accrédités à l'étranger, responsables des partis politiques, diplomates et d'une foule immense en provenance des communes Giheta et Shombo.



Visite guidée du site des fosses communes de la Ruvubu, par le Président de la CVR

# Faites connaissance avec la Commission

## TEMOIGNAGES DES PERSONNES RESSOURCES

Le site de la Ruvubu est un lieu de la tragédie de 1972, un lieu de mémoire blessée, un lieu d'un silence qui fait peur, un site où ont été jetés des Burundais et des étrangers, des enseignants, des élèves, des militaires, des gendarmes, des religieux, des prêtres, des paysans aisés, des commerçants, ...

Le bilan des victimes déjà exhumées jusqu'au 3 février 2020 était de 3.585, dont des squelettes de femmes, reconnues pour leurs soutiens gorges.

La CVR a recruté un personnel qui procède au nettoyage des ossements selon une méthode manuelle. Cela exige beaucoup de prudence dans la manipulation des restes humains rendus fragiles par le temps passé sous terre, soit près de 48 ans déjà.

Il a également été retrouvé dans les fosses communes certains instruments ayant servi à l'assassinat des victimes. Il s'agit notamment des balles et des douilles de fusils de type FAL ainsi que des cordes en caoutchouc ayant été probablement utilisés pour ligoter ou stranguler les victimes.

L'excavation a mis à jour un squelette particulier: un homme d'une très grande taille, avec un très grand crâne et de très longs os de la jambe (tibia). Pour les gens des environs, il s'agirait d'un certain Kombe, très fameux, qui a été assassiné en 1972 et jeté dans l'une des fosses communes de la Ruvubu. L'une de ses parentés est venue témoigner à ce sujet et ne doute pas qu'il s'agit de son papa.

Plusieurs témoins entendus par la CVR ont attesté que sur la rivière Ruvubu, plusieurs fosses communes s'y trouvent et ont été creusées en 1972. Parmi eux figurent des personnes qui disent avoir été des gardiens de ces fosses. Leurs témoignages sont inédits. En voici un, sur ce lieu de sinistre mémoire:

*« Les tracteurs passaient toute la nuit à creuser ces fosses communes qui longent la rivière Ruvubu de l'autre côté du canal. Trop tôt le matin, les camions militaires chargés de cadavres y compris les personnes qui étaient encore à l'agonie débarquaient. Les militaires nous ont donné l'ordre de nous éloigner. Ils commencèrent à tirer sur ceux qui respiraient encore. Il y avait même ceux qu'on y « jetait » sans qu'ils soient morts. Parmi ces derniers, je me souviens d'un étudiant qui est parvenu à échapper mais dont ses intestins étaient exposés dehors. Il se dirigea vers nous et nous supplia de lui offrir du lait. Nous lui avons dit non, car nous ne pouvions rien faire pour lui ».*

Cet autre témoin, ancien gardien de ces fosses communes, juste dans la fraîcheur des faits en 1972, a dit à la CVR qu'ils étaient 15 gardiens avec la dure tâche de veiller sur un charnier humain. Ces personnes sont pour la CVR une mine d'informations sur la crise de mai-juin 1972, car ce sont des sources primaires qui ont d'ailleurs gardé une mémoire phénoménale sur les faits.

L'un d'entre eux a dit avoir été obligé de veiller sur les personnes à exécuter. Il était chargé précisément d'écrire le nombre de tours des bennes qui apportaient des victimes à jeter dans les fosses communes. Son témoignage:

*« C'était extrêmement difficile. Des bennes étaient remplies de cadavres. Il arrivait qu'on amenait des agonisants. En collaboration avec les Congolais, des militaires tiraient sur ces derniers. Rien n'empêchait que l'une ou l'autre personne soit enterrée vivante. Ces cas se sont produits en plein jour et on creusait deux fosses communes par jour ».*

Un autre témoin raconte:

*« Toutes les personnes de l'Arrondissement de Karusi étaient jetées dans la fosse commune de Ruvubu. Cependant, sur la colline Gitanga de la commune Buhiga, plusieurs personnes y ont été enterrées. Un jour, une bande de militaires a tiré sur des gens qu'un certain pasteur avait convoqués dans un simulacre de réunion. Leurs âmes reposent sur cette colline ».*

Comme toutes les autres fosses communes, celles de Ruvubu tendaient à la disparition avant l'arrivée de la CVR. En effet, la société SOGEA SATOM, lors des travaux de construction de la RN12 Gitega-Muyinga, a mis sur l'une des fosses communes de l'endroit des tas de terre sur lesquels ils ont planté des herbes fixatrices de sol (*trypsacum*). La population avait demandé avec insistance le traitement dans les meilleurs délais de cette fosse commune qui renferme plusieurs âmes. C'est dans cette optique de protection des preuves et des fosses communes que la CVR y effectue depuis la fin du mois de



L'équipe d'excavation a trouvé dans les fosses communes des habits, d'hommes et de femmes, des tricots, des ceintures, des bracelets que portaient les victimes, des chaussures, des chapelets, des lunettes, un livret d'impôt, etc. Tous ces objets, après être bien nettoyés, sont rangés sur des tentes dans un container bâti en tôle aux fins d'une conservation sécurisée.



Des Sœurs de la Congrégation de la Sainte Famille de Nazareth, fondée par l'Abbé Michel Kayoya (victime de la barbarie de 1972 et enterré probablement dans l'une des fosses communes de Ruvubu), ont visité le site. Elles ont trouvé la CVR en plein travail d'exhumation, dans l'espoir de voir des ossements de leur Fondateur.

En janvier 2020 le travail d'excavation pour mettre la lumière sur ce qui s'est passé à cet endroit. Les victimes provenaient de différents coins du Burundi. Elles étaient de toutes les composantes sociales du Burundi. Le premier escale était un lieu de rassemblement, généralement près de la route principale. Le second était la prison de Gitega. Le dernier escale était le site d'abattage de la Ruvubu.

Parmi les prêtres massacrés, il se trouve l'Abbé Michel Kayoya. Il avait été arrêté le 15/5/1972. Il a séjourné à la prison de Gitega, le chapelet à la main, jusqu'au 17/5/1972, exhortant ses compagnons d'infortune à prier pour leurs bourreaux. Il fut jeté, en compagnie d'autres victimes, dans l'une des fosses communes de la Ruvubu, non loin du Séminaire de Mugera où il avait été Recteur.

## INFORMATIONS OBTENUES PAR LA CVR SUR LES FOSSES COMMUNE DE BUKIRASAZI PRES DE LA RUVUBU

D'après les premières données récoltées, il apparaît évident que les fosses communes de la vallée de la Ruvubu datent de la crise de 1972.

Tous les interlocuteurs de la CVR ont confirmé que les tueries visaient des gens aisés: enseignants, religieux, commerçants, personnes possédant des biens matériels importants comme des maisons en tôle, des vélos, des postes de radio, etc.

Selon les dépositions faites sur place, les victimes étaient essentiellement de l'ethnie hutu, mais quelques tutsi pouvaient aussi périr, victimes de conflits interpersonnels mais sans être visées par la persécution sociopolitique.

Les jeunes membres de la Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore (JRR) étaient chargés des arrestations, sur ordre des autorités locales : administrateurs communaux, conseillers, chefs de colline. Les notables collinaires auraient été complètement débordés. Après l'arrestation, souvent sur liste préétablie, les victimes étaient d'abord acheminées vers la prison centrale de Gitega pour y être tuées et des camions les ramenaient, morts ou encore agonisant pour être achevées et jetées dans les fosses communes de la vallée de la Ruvubu.

Il y aurait eu très peu de rescapés. Le transport des victimes se faisait par camions dits « *Ngeringeri* ». Les fosses communes étaient creusées par des machines excavatrices. Très peu de victimes ont pu s'en sortir ou échapper.

Cependant, de l'avis des témoins, la cohabitation entre hutu et tutsi avant la crise de 1972 était bonne. Elle s'est envenimée après. Dans le voisinage, cette période a été vécue avec une grande amertume. Les riverains ont entendu des coups de feu et des cris des victimes avant leur précipitation dans des fosses communes.

Leur ensevelissement se faisait durant la journée, alors que le travail des machines excavatrices intervenait le matin entre 9h et midi, et peu après 15h pour compacter.

Les témoins ont raconté à la CVR que durant deux mois (mai et juin 1972), des victimes ont péri en provenance non seulement des communes proches de l'endroit où se trouvent actuellement les fosses communes de la

Ruvubu mais aussi des contrées plus lointaines comme Muyinga, Karusi, Giheta, Bukirasazi, Ngozi, Ruyigi.

Les mêmes témoins, riverains de la route principale RN12, ont affirmé avoir vu certaines victimes transportées dans des camions vers la prison de Gitega.

Certains seraient morts en martyrs en chantant des chants religieux dont un cantique catholique bien connu de la période de carême '*Twese tuzopfa ntawzorusinga*', au moment où d'autres priaient ou gémissaient.

Les interlocuteurs de la CVR ont aussi confirmé que jamais personne parmi les personnes acheminées vers la prison de Gitega n'est plus revenu.



*Photo d'en haut: nettoyage des assements*

*Photo du milieu: travaux d'excavation sur l'une des grandes fosses communes*

*Photo d'en bas: des Commissaires écoutent un témoin oculaire de la tragédie de mai-juin 1972 près de la Ruvubu*

Les Commissaires ont aussi pu récolter des noms de plusieurs présumés auteurs des tueries. Mais au niveau national, la responsabilité de la tragédie de 1972 est régulièrement imputée au régime de l'époque qui n'a pas protégé une partie de ses citoyens en danger de mort. L'entité administrative de Karusi où se trouve les fosses communes, était à l'époque un arrondissement de la province Gitega.

Les témoins pointent aussi du doigt la jeunesse politique de l'époque, la JRR dont les membres étaient instrumentalisés par les autorités administratives. Leur rôle consistait à arrêter les victimes, de les ligoter et de les acheminer au point de rassemblement pour être finalement ramassées par des camions vers la prison centrale de Gitega.

Leur deuxième rôle consistait à garder les barricades sur les routes, à veiller sur la sécurité durant la nuit (*kurara irondo*) et à ratisser large dans des boisements afin d'y débusquer d'éventuels fuyards ou rescapés de la boucherie humaine. C'est ce que d'anciens JRR des deux communes de Giheta et Shombo, riverains de la vallée de la Ruvubu qui ont déposé à la CVR, ont raconté aux enquêteurs.

Par ailleurs, les témoins écoutés insistent sur le caractère politique et ethnique de la crise : les arrestations visaient les hutu intellectuels, semi-intellectuels ou aisés matériellement. Peu de personnes ont pu sauver des gens en danger de mort. Plusieurs noms de victimes ont pu être récoltés.

Les informateurs parlent de la période de 1972 avec amertume et n'hésitent pas à dire que les autorités politiques, administratives et militaires sont responsables des tueries de mai-juin de cette année, et qu'ils ont instrumentalisé la jeunesse pour des arrestations à caractère politique et ethnique. Pour eux donc, le drame de 1972 doit être considéré comme un crime d'Etat, car il a été organisé, encadré et exécuté par des commis de l'Etat burundais. Les vœux exprimés par les déposants au cours de la journée du 28/1/2020 sont notamment que : Plus jamais le pays ne doit tomber dans les tueries de 1972, et que les ossements en cours d'exhumation puissent être enterrés en toute dignité. Ils souhaitent que les familles des victimes soient soutenues moralement et matériellement par l'Etat; que soient consolidé l'unité, la paix et la sécurité au Burundi afin d'éviter aux générations futures un drame pareil à celui de 1972.

## VISITE DES SENATEURS AU SITE DES FOSSES COMMUNES DE LA RUVUBU

Dans l'après-midi de mercredi le 29 janvier 2020, la CVR a eu l'honneur d'accueillir les sénateurs, sous la conduite du Président de l'institution, Hon. Réverien Ndikuriyo. Les sénateurs et les hauts cadres du Sénat sont venus à la colline Bukirasazi de la commune Shombo en province Karusi pour se rendre compte de l'état d'avancement des travaux exécutés par la CVR en ce qui concerne le déterrement des restes humains de la Ruvubu.

En tant que Représentants du Peuple qui forment la chambre haute du Parlement burundais et qui sont basés à Gitega, ont décidé d'interrompre leur session en cours pour aller voir ce que fait la CVR à une dizaine de kilomètres du chef-lieu de la capitale politique du Burundi.

Le Sénat voulait manifester son soutien à la Commission Vérité et Réconciliation qui est en train d'accomplir sa mission de rechercher la Vérité sur les événements qui ont endeuillé le Burundi en 1972. Le Président du Sénat, dans son mot d'adresse, a déclaré que son institution soutient totalement cette activité de la CVR, surtout que la connaissance de la vérité va contribuer à la réconciliation nationale.

Par ailleurs le Sénat a saisi cette opportunité pour demander au Gouvernement d'augmenter davantage de moyens à la CVR étant donné que le travail fait sur le site de Ruvubu – Shombo est plus gigantesque que l'on aurait cru.

Les sénateurs ont encouragé les Commissaires de la CVR d'aller de l'avant afin de bien reconstituer la vérité sur l'histoire du Burundi dans l'objectif ultime de réconcilier le peuple burundais pour autant que la réconciliation passe par la connaissance de la vérité.

Le 2ème Vice-Président du Sénat a déclaré que l'institution attache une grande importance à la réconciliation car il est conscient que c'est lui qui a demandé que la Loi régissant la CVR soit revue pour que la période d'action remonte au début de la période coloniale, au moment où la précédente loi fixait le début des investigations à la date de l'indépendance du Burundi, le 1<sup>er</sup> juillet 1962.

Le Sénat avait fait un certain nombre de retraites en collaboration avec des professeurs d'universités spécialistes en histoire, en anthropologie, en droit, en politique et en économie pour voir l'origine des divisions ethniques qui ont endeuillé le peuple burundais à plusieurs reprises.

Ces retraites ont pu conclure qu'il est bien établi historiquement qu'avant la colonisation, le peuple burundais vivait en harmonie sous la houlette de leur Mwami. Mais avec l'avènement de la colonisation, des divisions ethniques ont été introduites par les colonisateurs. Il s'agit notamment de l'arrêté du Roi des Belges de 1925 qui est à l'origine de la réforme administrative de 1929 et qui a consacré des divisions ethniques au Burundi.

C'est sur base de cela que le Sénat a demandé que la mission de la CVR remonte à la période coloniale, car il est bon de savoir la vérité sur les faits douloureux du passé, mais il est encore mieux de connaître la vérité sur l'origine des divisions qui les ont engendrés.

Les autorités du Sénat ont dès lors affirmé vouloir travailler de concert avec la CVR afin de continuer les recherches à travers les investigations des professeurs des universités dont les résultats seront mis à la disposition de la Commission Vérité et Réconciliation.



Photo d'en haut: Descente sur le site des fosses communes

Photo du milieu: un squelette reconstitué et des ossements exhumés

Photo d'en bas: Le Président du Sénat délivre son message de circonstance à la CVR

**Rédaction: Gérard MFURANZIMA,**  
Responsable chargé de la Communication et de l'Information